

RCS : LIBOURNE
Code greffe : 3303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIBOURNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 50018
Numéro SIREN : 319 227 559
Nom ou dénomination : BLAYE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2018 sous le numéro de dépôt 603

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

36 rue Victor Hugo / BP 195 / 33 504 LIBOURNE Cedex
tél : 07-69-20-25-76 / mail : rcslibourne@free.fr

FIDAL
19 avenue J-F Kennedy
BP 50330
33695 Mérignac Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : BLAYE DISTRIBUTION

Numéro RCS : 319 227 559

Numéro Gestion : 1980B50018

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse lieu-dit la Gruppe
: 33390 Cars

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/03/2014

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 05/03/2018

Sous le numéro : 603

Délivré à Libourne le 5 mars 2018

Le Greffier,

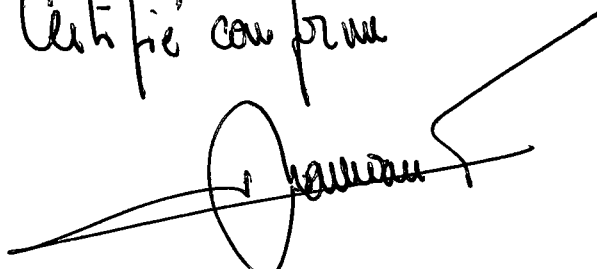


TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE - ARRIVÉ LE
- 5 MARS 2018
33500 LIBOURNE

BILAN & COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/04/2013 au 31/03/2014

COMPTES APPROUVÉS
PAR L'AGOA
du 31. juillet 2014

Certifié conforme


Thierry ESPIÉ
Expert comptable

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/03/2014

31/03/2013

Brut

Amort. et Dépréc.

Net

Net

		31/03/2014			31/03/2013
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	88 768	72 715	16 053	8 825
	Fonds commercial (1)	173 792		173 792	173 792
	Autres immobilisations incorporelles	41 161	41 161		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	144 102	142 698	1 404	1 921
	Constructions	1 997 192	1 876 307	120 884	142 603
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	3 693 265	2 563 721	1 129 545	1 085 883
	Autres immobilisations corporelles	4 532 807	4 330 524	202 282	154 927
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	7 495		7 495	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	5 830 021		5 830 021	5 823 924
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	55 585		55 585	58 585
	Autres immobilisations financières	919 428		919 428	921 836
TOTAL (II)		17 483 617	9 027 127	8 456 490	8 372 297
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	6 560 941		6 560 941	6 751 169
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	80 454	3 909	76 546	105 613
	Autres créances	2 528 437		2 528 437	3 223 480
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	1 384 316		1 384 316	1 728 232
	Disponibilités	826 967		826 967	1 369 903
	Charges constatées d'avance	285 495		285 495	141 582
	TOTAL (III)	11 666 609	3 909	11 662 701	13 319 979
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF		29 150 226	9 031 035	20 119 191	21 692 276

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

51 512

62 233

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2014

31/03/2013

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 300	100 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	30 855	30 855
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 030	10 030
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	8 191 666	8 190 911
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 410 235	1 262 529
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	9 920	8 091
	Total des capitaux propres	9 753 007	9 602 717
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	157 520	160 887
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	157 520	160 887
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 977 753	2 507 878
	Emprunts et dettes financières divers	1 072 844	1 433 428
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	160 362	182 542
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 496 092	5 479 038
	Dettes fiscales et sociales	2 433 685	2 216 425
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 081	48 044
	Autres dettes	59 849	61 317
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	10 208 665	11 928 672
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	20 119 191	21 692 276
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 410 235.34	1 262 529.44
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		8 514 741	9 618 875
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		66 671	9 742

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2014

31/03/2013

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	67 677 240		67 677 240	63 236 283
	Production vendue (Biens)	35 131		35 131	3 382 917
	Production vendue (Services et Travaux)	589 804		589 804	600 506
	Montant net du chiffre d'affaires	68 302 175		68 302 175	67 219 706
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			13 234	7 777
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			90 926	57 521
	Autres produits			93 459	82 954
	Total des produits d'exploitation (1)			68 499 794	67 367 958
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			52 763 005	52 485 657
	Variation de stock			190 229	(376 532)
	Achats de matières et autres approvisionnements			117 113	129 310
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			5 527 747	5 504 225
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 023 471	879 294
	Salaires et traitements			5 111 482	4 881 214
	Charges sociales du personnel			1 640 315	1 703 558
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			366 248	360 891
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			3 909	14 618
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			20 675	35 815
	Autres charges			44 036	90 725
	Total des charges d'exploitation (2)			66 808 229	65 708 775
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 691 565	1 659 183

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2014

31/03/2013

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 691 565	1 659 183
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	393 664	325 236
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	36 063	79 528
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	967	1 778
Total des produits financiers		430 694	406 542
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	147 581	166 109
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		147 581	166 109
RESULTAT FINANCIER		283 113	240 433
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 974 678	1 899 616
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	57 280	3 153
	Sur opérations en capital		16
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	14 226	8 107
	Total des produits exceptionnels	71 506	11 276
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	8 050	480
	Sur opérations en capital		11 101
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 013	2 239
	Total des charges exceptionnelles	16 062	13 819
RESULTAT EXCEPTIONNEL		55 444	(2 543)
PARTICIPATION DES SALAIRES		284 583	283 388
IMPOTS SUR LES BENEFICES		335 303	351 155
TOTAL DES PRODUITS		69 001 993	67 785 776
TOTAL DES CHARGES		67 591 758	66 523 246
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 410 235	1 262 529
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		401 449	330 876
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		1 083	807

ANNEXE

AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/04/2013 au 31/03/2014

Thierry ESPIÉ
Expert comptable

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **20 119 191** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **69 001 993** euros et un total **charges** de **67 591 758** euros, dégagant ainsi un **résultat** de **1 410 235** euros. L'exercice considéré débute le **01/04/2013** et finit le **31/03/2014**. Il a une durée de **12** mois.

Règles générales d'établissement des comptes

Les comptes annuels au **31/03/2014** ont été établis dans le respect des dispositions du règlement comptable CRC99-03. Les conventions comptables générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux conventions suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, et sauf les exceptions prévues par la réglementation, est la méthode du coût historique.

Modification des règles de présentation et/ou d'évaluation

Aucun changement significatif de méthode comptable ou de présentation des comptes annuels n'est à signaler.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des présents comptes.

Application de prescriptions comptables ne fournissant pas une image fidèle

Aucune des règles comptables, méthodes d'évaluation ou de présentation des opérations de l'entité n'est susceptible d'induire le lecteur en erreur en ne lui fournissant pas une image fidèle.

Circonstances nuisant à la comparabilité des informations communiquées

Sauf circonstances exceptionnelles mentionnées sous la note "Informations Complémentaires", il n'existe aucune circonstance qui empêche de comparer d'un exercice à l'autre les postes du bilan et/ou du compte de résultat.

Réévaluation

L'entité n'a procédé à aucune réévaluation de ses actifs corporels et financiers

Estimations, appréciations, hypothèses

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations, appréciations et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, de passifs, de charges ou de produits. Les hypothèses sont par nature incertaines, aussi, les réalisations qui seront ultérieurement constatées dans les comptes pourront s'écarter des estimations retenues.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont arrêtées de manière à prendre en considération l'expérience passée, intégrer des facteurs pertinents et raisonnables en regard des conditions économiques et juridiques des situations d'espèce.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont établies sur la base d'informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Elles portent en particulier sur :

- La dépréciation des stocks et des créances douteuses ;
- Les provisions pour risques et charges ;

Principes, Règles et Méthodes Comptables

- Les dépréciations des immobilisations ;
- Les sommes restant à recevoir et notamment les avantages accordés par les fournisseurs ;
- Les charges à payer au titre des situations engagées à la date de la clôture ;
- Les avantages commerciaux consentis à la clientèle ;
- Les engagements hors bilan.

Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de la marche normale de ses affaires, l'entité peut être engagée dans des procédures judiciaires ou administratives.

La Direction de l'entité, après étude de chaque situation, a procédé à la constatation d'une provision pour risques ou charges dont la valeur représente la sortie de trésorerie envisagée sur la base de ces informations.

La Direction ne prend pas en considération les éventuels droits à remboursement.

Immobilisations - Généralités

Les règles comptables relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs conduisent à apprécier la décomposition des immobilisations en composants. Ces derniers représentent les éléments significatifs d'une immobilisation ayant une durée d'utilisation nettement différente de l'immobilisation prise dans son ensemble.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations corporelles

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations financières & autres actifs financiers

Cf. Tableaux ci-joints

Titres de placement

Cf. Note immobilisations financières

Opérations en devises - Écarts de conversion

Les charges et produits en devises sont comptabilisés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de Conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et des charges afférents aux activités ordinaires de l'entité, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement de celles-ci.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et des charges afférents aux activités de financement et d'investissement dans des titres financiers. Il comprend également les dotations et reprises sur dépréciations d'actifs financiers et/ou pour risques et charges d'ordre financier.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif des activités courantes de l'entité.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Droits individuels à la formation

Les engagements de l'entreprise en matière de droits individuels à la formation figurent en engagements hors-bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros		31/01/2010	31/03/2011	31/03/2012	31/03/2013	31/03/2014
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	100 300	100 300	100 300	100 300	100 300
	Nombre d'actions ordinaires	10 030	10 030	10 030	10 030	10 030
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	59 284 577	69 936 485	63 832 017	67 219 706	68 302 175
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	2 238 634	3 109 558	3 001 549	2 293 667	2 384 122
	Impôts sur les bénéfices	453 687	685 746	553 172	351 155	335 303
	Participation des salariés	290 509	416 354	362 033	283 388	284 583
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	1 228 319	1 613 943	1 595 938	1 262 529	1 410 235
	Résultat distribué	1 003 000	1 003 000	1 200 591	1 262 259	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	149	200	208	165	176
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	122	161	159	126	141
	Dividende attribué	100	100	120	126	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	206	218	226	211	191
	Montant de la masse salariale	4 535 533	5 387 712	4 761 081	4 881 214	5 111 482
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 587 879	1 660 349	1 628 387	1 703 558	1 640 315

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Texte fiscal de référence

L'article 244 quater C du CGI prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés

Le CICE est comptabilisé dans les comptes annuels pour autant que l'entité ait versé des rémunérations éligibles au CICE.

Montant du CICE

Le montant du CICE inscrit dans les comptes de l'exercice clos s'élève à 205 519 €.

Le montant effectivement déduit de l'impôt est de 154 819 € au titre de l'année 2013.

Le montant acquis au titre de l'année 2014 est inscrit en produit à recevoir pour 50 700 €.

Mode de comptabilisation

L'entité a opté pour une comptabilisation du CICE en déduction des charges sociales.

Utilisation du CICE

Au cours de l'exercice, l'entité a affecté le CICE à l'amélioration de son fonds de roulement, l'acquisition d'immobilisations à hauteur de 469 K€, ainsi que le maintien de l'emploi compte tenu du contexte économique difficile.

Immobilisations Incorporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2014
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres	285 767		17 954			303 721
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	285 767		17 954			303 721

Frais d'établissement

	Valeur nette	% Taux amortis.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature).

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de fonds de commerce et de logiciels.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans. Fiscalement, ils peuvent être amortis sur 12 mois.

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

A compter de l'exercice ouvert au 1/1/2005, les dépenses engagées à l'occasion d'opérations qui conditionnent l'existence ou le développement de l'entité dans son ensemble mais dont le montant ne peut être rapporté à des productions de biens ou de services déterminées, suivent le traitement comptable suivant :

- les frais de constitution, de transformation, de premier établissement sont inscrits au compte de résultat ;
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission imputés sur les primes d'émission et de fusion et en cas d'insuffisance, ces frais sont comptabilisés en charges ;

Les frais d'établissement sont amortis selon un plan et dans un délai maximum de 5 ans.

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/03/2014	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport Mali Technique	173 792	
TOTAL	173 792	

--

Immobilisations Corporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2014
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Terrains	144 102					144 102
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui	1 997 192					1 997 192
instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	3 374 812		318 453			3 693 265
Instal., agencement, aménagement divers	3 941 175		45 396			3 986 571
Matériel de transport	8 905					8 905
Matériel de bureau, mobilier	480 112		60 454		3 235	537 331
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes			7 495			7 495
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 946 298		431 798		3 235	10 374 861

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature) ;
- les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon les utilisations envisagées ;
- le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle des immobilisations corporelles : compte tenu de la nature des immobilisations et de l'état de connaissance à la date d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'a pu être déterminée.

Décomposition des immobilisations : Un examen des pratiques de l'entité permet les constatations suivantes :

- L'évolution rapide des technologies, des contraintes et pratiques commerciales entraîne une obsolescence rapide des biens ;
- Les décisions d'investissements résultent d'opportunités ou de contraintes externes qui ne s'inscrivent pas totalement dans une programmation pré-établie ;
- La décomposition par composants ne génère pas d'écarts significatifs.

Immobilisations Financières & Autres Actifs Financiers

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2014
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	5 823 924		6 098			5 830 021
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	980 422		13 152	5 808	12 752	975 014
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 804 345		19 250	5 808	12 752	6 805 035

Valeurs mobilières de placement à la date d'arrêté 1 384 316 (Valeur nette de dépréciation)

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Titres de placement

Les titres de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres de placement ne sont pas incorporés à leur coût d'acquisition et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2014
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres	103 150	10 726		113 876
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	103 150	10 726		113 876
Terrains	142 181	517		142 698
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui	1 854 589	21 719		1 876 307
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	2 288 929	274 792		2 563 721
Autres Instal., agencement, aménagement divers	3 885 128	9 176		3 894 304
Matériel de transport	5 005	1 683		6 688
Matériel de bureau, mobilier	385 131	47 636	3 235	429 532
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 560 963	355 522	3 235	8 913 251

Amortissements des biens non décomposables : la période d'amortissement des biens non décomposables est fondée sur la durée d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables : la période d'amortissement des biens décomposables est fondée sur la durée d'utilisation. Le composant structure est amorti fiscalement sur la durée d'usage plus courte ; méthode conduisant à la constatation d'un amortissement dérogatoire.

Durée d'amortissement : les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement suivant le mode linéaire, exceptionnellement en dégressif pour certains matériels industriels, informatiques ou autres sur la base de durées d'utilisation suivante :

Terrains	Non amorti
Agencements Terrains	De 10 à 25 ans
Constructions et Agencements	De 10 à 30 ans
Matériel & outillage	De 3 à 12 ans
Agencements divers	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 1 à 10 ans

Composants de 2eme catégorie/provision pour grosses réparation : Quant ils peuvent être identifiés et évalués, ils font l'objet d'une provision pour grosses réparations.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2014
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	8 091	8 013	6 184	9 920
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES	8 091	8 013	6 184	9 920
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	152 845	20 675	16 000	157 520
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités	8 042		8 042	
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	160 887	20 675	24 042	157 520
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	8 168	3 909	8 168	3 909
	Autres	6 450		6 450	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	14 618	3 909	14 618	3 909
TOTAL GENERAL		183 596	32 596	44 844	171 348
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			24 584 8 013	30 618 14 226	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Provisions pour risques, Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

En application du règlement CRC 2000-06 sur les passifs, toute obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, fait l'objet d'une provision estimée avec une fiabilité suffisante.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées contiennent principalement les amortissements dérogatoires issus de la différence entre les amortissements admis au plan fiscal et ceux résultant de la dépréciation des immobilisations liés à la consommation de leurs avantages économiques.

La contrepartie des amortissements dérogatoires est inscrite en charges et produits exceptionnels.

Passif éventuel

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Dépréciations

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2014
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	8 168	3 909	8 168	3 909
Autres	6 450		6 450	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	14 618	3 909	14 618	3 909

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Immobilisations corporelles

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur, les actifs, éventuellement regroupés en fonction de leur affectation, font l'objet d'un test de dépréciation pour comparer leur valeur nette comptable à la valeur actuelle. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Si tel est le cas, la base amortissable est réduite à due concurrence modifiant de manière prospective le plan d'amortissement.

Immobilisations financières

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Stocks et en-cours

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	Brut au 31/03/2014	Dépréciations	Net au 31/03/2014	Net au 31/03/2013
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production - Biens				
En cours de production - Services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 560 941		6 560 941	6 751 169

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode : Premier entré, Premier sorti.

Les marchandises et autres approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition, en ce compris les rabais, remises et ristournes acquises.

Les coûts financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Le prix et les perspectives de vente sont pris en considération pour juger des éventuelles dépréciations des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure, pour autant que cela soit significatif.

Créances

Etat exprimé en euros

	31/03/2014	1 an au plus	plus d'1 an
Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	55 585		55 585
Autres immobilisations financières	919 428	51 512	867 916
Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux	4 419	4 419	
Autres créances clients	76 035	76 035	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	509	509	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	62 398	62 398	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	50 700	50 700	
Groupe et associés	1 388 098	1 388 098	
Débiteurs divers	1 026 731	1 026 731	
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avances	285 495	285 495	
TOTAL DES CREANCES	3 869 400	2 945 898	923 502

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le cas échéant, ces créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances "Groupe & associés" représentent essentiellement diverses avances consenties à des sociétés du groupe dont HOLDINGDES VIGNES est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

Dettes

Etat exprimé en euros

	31/03/2014	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes Financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	66 671	66 671		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine	1 911 082	693 005	1 178 943	39 134
Emprunts et dettes financières divers	788 231	472 746	315 025	460
Groupe et associés	284 613	284 613		
Dettes d'Exploitation				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 496 092	4 496 092		
Personnel et comptes rattachés	988 319	988 319		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	570 618	570 618		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	86 817	86 817		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	787 931	787 931		
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 081	8 081		
Autres dettes	59 849	59 849		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	10 048 303	8 514 741	1 493 968	39 594

Les dettes "Groupe & associés" représentent essentiellement diverses avances reçues de sociétés du groupe dont HOLDING DES VIGNES est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

Etat exprimé en euros

Charges à Payer

<u>Dettes Financières</u>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emp. dettes ets de crédit	5 146
Emprunts et dettes financières divers	39 612
<u>Dettes d'Exploitation</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	399 898
Dettes fiscales et sociales	2 019 013
<u>Autres dettes</u>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
	2 463 668

Produits à recevoir

<u>Actif Immobilisé</u>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	690
<u>Actif Circulant</u>	
Clients et comptes rattachés	7 610
Autres créances	554 885
	563 185

Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	285 495	
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
	285 495	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/03/2014

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	10 030,00	10,0000	100 300,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	10 030,00	10,0000	100 300,00

--

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/03/2013	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/03/2014
Capital social	100 300				100 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	30 855				30 855
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	10 030				10 030
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	8 190 911	755			8 191 666
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 262 529	(1 262 529)		1 410 235	1 410 235
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	8 091			1 829	9 920
TOTAL	9 602 717	(1 261 774)		1 412 064	9 753 007

Date de l'assemblée générale 28/06/2013

Dividendes attribués 1 261 774

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 1 261 774

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 8 340 943

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 8 340 943

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 150 290

Impôts sur les Bénéfices

L'entité est soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Les impositions comptabilisées le sont sous le régime de l'impôt exigible.

Aucune imposition différée, tant active que passive, n'est comptabilisée.

L'entité ne dispose d'aucune créance fiscale de report en arrière des déficits

La société fait partie d'un groupe fiscalement intégré. Au titre de la convention de répartition de l'impôt au sein du groupe, la société comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été taxée séparément.

Le poste impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés, calculée dans les conditions de droit commun, sous déduction :

- d'un crédit d'impôt apprentissage
- réduction d'impôt au titre du mécénat.

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/03/2014	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 974 678	417 324	1 557 354
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(229 139)	(82 021)	(147 118)
RESULTAT COMPTABLE		1 745 538	335 303	1 410 235

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/03/2014

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Amortissements dérogatoires	9 920
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		9 920

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Organic	24 701
	Tascom	73 002
	Participation des salariés	112 874
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		210 577

Sont indiquées les bases fiscales conduisant soit à un accroissement soit à un allègement de la dette future d'impôts.

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/03/2014

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

31/03/2014

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	18	
	Professions intermédiaires	23	
	Employés	149	
	Ouvriers		
	TOTAL	191	

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/03/2014

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SCI LACA

2 104 004

99,88

437 489

SARL LA DETENTE

(42 569)

100,00

(28 034)

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/03/2014

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation

Actif immobilisé		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	4 771 691	
Créances rattachées à des participations		
Prêts et autres immobilisations financières	378 093	
Actif circulant		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	1 388 098	
Capital souscrit appelé, non versé		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	180 484	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits financiers		
Produits de participations	393 664	
Autres produits financiers	7 785	
Charges financières		
Charges financières	1 083	

Engagements envers le Personnel

Participation et Intéressement des Salariés

Sous cette rubrique, figurent les sommes attribuées aux salariés au titre de :

La participation des salariés pour	112 874 €
L'intéressement des salariés pour	171 709 €

Droit Individuel à la Formation - DIF

Les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 18 464 heures.

Engagement de retraite & avantages similaires

Les engagements évalués comme décrits ci-dessous sont de 287 639 €

Engagements de retraites et avantages similaires

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

L'entité utilise la dérogation prévue par la recommandation CNC 2003-R.01 pour les structures employant moins de 250 salariés.

L'estimation des engagements est donnée en ne retenant que les salariés âgés d'au moins 50 ans. Les autres engagements n'ont pas été pris en considération au regard de leur échéance lointaine (supérieure à 10 ans).

Pour les situations retenues, les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ volontaire à 67 ans ;
- taux de progression des salaires 0% ;
- charges sociales sur indemnités :
 - Cadres : 45 %
 - Non Cadres : 35 % ;
- pas d'actualisation financière ;
- probabilités de survie : table TPRV93 ;
- taux de turn-over :
 - Cadres : 0 % par an
 - Non Cadres : 0 % par an

Conformément aux options comptables offertes par la réglementation en la matière, aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de l'entreprise.

Engagements financiers

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Engagements donnés et reçus

Dans le cadre de sa participation au mouvement E.LECLERC, la société a donné sa garantie auprès de divers établissements de crédit pour des engagements souscrits par d'autres centres E.LECLERC.

La société a elle-même reçu la garantie d'autres centres E.LECLERC pour ses propres engagements financiers.
Ouverture de crédit non utilisée à la date de la clôture.

Concours bancaires garantis par des nantissements du fonds de commerce.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les dettes financières de la société sont garanties par des hypothèques, nantissements de titres ou du fonds de commerce et par des cautions apportées par d'autres centres E.Leclerc.

Résultat exceptionnel

<u>Nature</u>	<u>Charges</u> <u>Exceptionnelles</u>	<u>Produits</u> <u>Exceptionnels</u>
DOT/REP AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	8 013	6 184
PENALITES / REPRISES SUR PROVISIONS POUR PENALITES	8 042	8 042
AUTRES CHARGES ET PRODUITS	8	318
DEGREVEMENT SUR CONTENTIEUX		56 962

Informations diverses

Entité consolidant les comptes de la société

HOLDING DES VIGNES SAS - SIREN 431 590 389

LIEU DIT LA GRUPPE

33 390 BLAYE

Honoraires versés au(x) commissaire(s) aux comptes

- Au titre de la mission de contrôle légal des comptes.....	16508 €
- Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.....	€

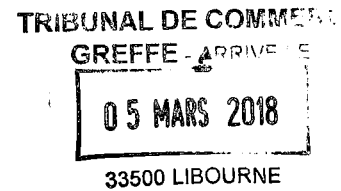
Parties liées - Code du Commerce - R123-198-11°

Liste des transactions, au sens de l'article R. 123-199-1, effectuées par la société avec des parties liées lorsque celles-ci présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

Cette information n'est pas requise pour les transactions effectuées par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou entre ses filiales détenues en totalité

NEANT

BLAYE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 100.300 euros
Siège social : La Gruppe
33390 CARS
319 227 559 RCS LIBOURNE



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 JUILLET 2014

AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation de résultat

Origine :

Résultat de l'exercice 1.410.235 euros

Dotations aux réserves :

Aux autres réserves, soit 710.235 euros

Dividendes :

A titre de dividende 700.000 euros

Totaux 1.410.235 euros 1.410.235 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} août 2014.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Il est rappelé que ce dividende est soumis au prélèvement forfaitaire obligatoire de 21%, institué par l'article 117 Quater modifié du CGI, applicable aux dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2013. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Ce dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 15,5%.

Rappel des dividendes distribués

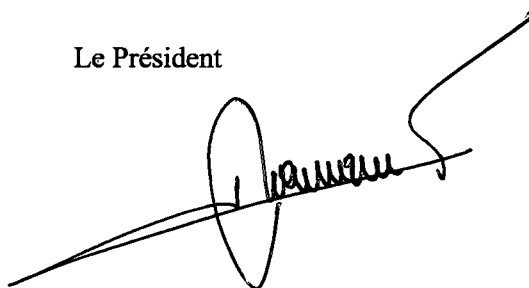
L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 mars 2013	1.261.774		
31 mars 2012	1.200.591		
31 mars 2011	1.003.000		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE - ARRIVÉ LE

- 5 MARS 2018

33500 LIBOURNE

BLAYE DISTRIBUTION SAS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2014

**Exercice clos le 31 mars 2014
BLAYE DISTRIBUTION
SAS au capital de 100 300 €
Lieu-Dit « La Gruppe »
33390 CARS**

BLAYE DISTRIBUTION

SAS au capital de 100 300 €

Lieu-Dit « La Groupe »

33390 CARS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2014

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2014, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la SAS BLAYE DISTRIBUTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations auxquelles nous avons procédées ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Mérignac, le 2 juillet 2014

SARL BORDAUDIT



Jean-Marie CADREN
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2014			31/03/2013
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	88 768	72 715	16 053	8 825
	Fonds commercial (1)	173 792		173 792	173 792
	Autres immobilisations incorporelles	41 161	41 161		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	144 102	142 698	1 404	1 921
	Constructions	1 997 192	1 876 307	120 884	142 603
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 693 265	2 563 721	1 129 545	1 085 883
	Autres immobilisations corporelles	4 532 807	4 330 524	202 282	154 927
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	7 495		7 495	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	5 830 021		5 830 021	5 823 924
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	55 585		55 585	58 585
	Autres immobilisations financières	919 428		919 428	921 836
TOTAL (II)		17 483 617	9 027 127	8 456 490	8 372 297
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	6 560 941		6 560 941	6 751 169
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	80 454	3 909	76 546	105 613
	Autres créances	2 528 437		2 528 437	3 223 480
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	1 384 316		1 384 316	1 728 232
	Disponibilités	826 967		826 967	1 369 903
	Charges constatées d'avance	285 495		285 495	141 582
	TOTAL (III)	11 666 609	3 909	11 662 701	13 319 979
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF		29 150 226	9 031 035	20 119 191	21 692 276

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

BORD AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

51 512

62 233

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 53 88 55 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/03/2014	31/03/2013
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 300	100 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	30 855	30 855
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 030	10 030
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	8 191 666	8 190 911
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 410 235	1 262 529
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	9 920	8 091
	Total des capitaux propres	9 753 007	9 602 717
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	157 520	160 887
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	157 520	160 887
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 977 753	2 507 878
	Emprunts et dettes financières divers	1 072 844	1 433 428
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	160 362	182 542
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 496 092	5 479 038
	Dettes fiscales et sociales	2 433 685	2 216 425
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 081	48 044
	Autres dettes	59 849	61 317
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	10 208 665	11 928 672
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	20 119 191	21 692 276
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 410 235,34	1 262 529,44
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		8 514 741	9 618 875
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		66 671	9 742

BORD AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 93 65 77
Mail : j.m.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2014

31/03/2013

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	67 677 240		67 677 240	63 236 283
	Production vendue (Biens)	35 131		35 131	3 382 917
	Production vendue (Services et Travaux)	589 804		589 804	600 506
	Montant net du chiffre d'affaires	68 302 175		68 302 175	67 219 706
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			13 234	7 777
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			90 926	57 521
	Autres produits			93 459	82 954
	Total des produits d'exploitation (1)			68 499 794	67 367 958
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			52 763 005	52 485 657
	Variation de stock			190 229	(376 532)
	Achats de matières et autres approvisionnements			117 113	129 310
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			5 527 747	5 504 225
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 023 471	879 294
	Salaires et traitements			5 111 482	4 881 214
	Charges sociales du personnel			1 640 315	1 703 558
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			366 248	360 891
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			3 909	14 618
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			20 675	35 815
	Autres charges			44 036	90 725
	Total des charges d'exploitation (2)			66 808 229	65 708 775
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 691 565	1 659 183

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/03/2014	31/03/2013
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 691 565	1 659 183
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	393 664	325 236
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	36 063	79 528
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	967	1 778
Total des produits financiers		430 694	406 542
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	147 581	166 109
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		147 581	166 109
RESULTAT FINANCIER		283 113	240 433
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 974 678	1 899 616
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	57 280	3 153
	Sur opérations en capital		16
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	14 226	8 107
	Total des produits exceptionnels	71 506	11 276
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	8 050	480
	Sur opérations en capital		11 101
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 013	2 239
	Total des charges exceptionnelles	16 062	13 819
RESULTAT EXCEPTIONNEL		55 444	(2 543)
PARTICIPATION DES SALAIRES		284 583	283 388
IMPOT SUR LES BENEFICES		335 303	351 155
TOTAL DES PRODUITS		69 001 993	67 785 776
TOTAL DES CHARGES		67 591 758	66 523 246
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 410 235	1 262 529

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

BORD AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
 Tél. : 05 56 93 65 77
 Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
 N° SIREN : 423 476 514

401 449
1 083

330 876
807

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **20 119 191** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 69 001 993** euros et un total **charges de 67 591 758** euros, dégageant ainsi un **résultat de 1 410 235** euros. L'exercice considéré débute le **01/04/2013** et finit le **31/03/2014**. Il a une durée de **12** mois.

Règles générales d'établissement des comptes

Les comptes annuels au **31/03/2014** ont été établis dans le respect des dispositions du règlement comptable CRC99-03. Les conventions comptables générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux conventions suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, et sauf les exceptions prévues par la réglementation, est la méthode du coût historique.

Modification des règles de présentation et/ou d'évaluation

Aucun changement significatif de méthode comptable ou de présentation des comptes annuels n'est à signaler.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des présents comptes.

Application de prescriptions comptables ne fournissant pas une image fidèle

Aucune des règles comptables, méthodes d'évaluation ou de présentation des opérations de l'entité n'est susceptible d'induire le lecteur en erreur en ne lui fournissant pas une image fidèle.

Circonstances nuisant à la comparabilité des informations communiquées

Sauf circonstances exceptionnelles mentionnées sous la note "Informations Complémentaires", il n'existe aucune circonstance qui empêche de comparer d'un exercice à l'autre les postes du bilan et/ou du compte de résultat.

Réévaluation

L'entité n'a procédé à aucune réévaluation de ses actifs corporels et financiers

Estimations, appréciations, hypothèses

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations, appréciations et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, de passifs, de charges ou de produits. Les hypothèses sont par nature incertaines, aussi, les réalisations qui seront ultérieurement constatées dans les comptes pourront s'écarter des estimations retenues.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont arrêtées de manière à prendre en considération l'expérience passée, intégrer des facteurs pertinents et raisonnables en regard des conditions économiques et juridiques des situations d'espèce.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont établies sur la base d'informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Elles portent en particulier sur :

- La dépréciation des stocks et des créances douteuses ;
- Les provisions pour risques et charges ;

BORD AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77

Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Principes, Règles et Méthodes Comptables

- Les dépréciations des immobilisations ;
- Les sommes restant à recevoir et notamment les avantages accordés par les fournisseurs ;
- Les charges à payer au titre des situations engagées à la date de la clôture ;
- Les avantages commerciaux consentis à la clientèle ;
- Les engagements hors bilan.

Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de la marche normale de ses affaires, l'entité peut être engagée dans des procédures judiciaires ou administratives.

La Direction de l'entité, après étude de chaque situation, a procédé à la constatation d'une provision pour risques ou charges dont la valeur représente la sortie de trésorerie envisagée sur la base de ces informations.

La Direction ne prend pas en considération les éventuels droits à remboursement.

Immobilisations - Généralités

Les règles comptables relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs conduisent à apprécier la décomposition des immobilisations en composants. Ces derniers représentent les éléments significatifs d'une immobilisation ayant une durée d'utilisation nettement différente de l'immobilisation prise dans son ensemble.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations corporelles

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations financières & autres actifs financiers

Cf. Tableaux ci-joints

Titres de placement

Cf. Note immobilisations financières

Opérations en devises - Écarts de conversion

Les charges et produits en devises sont comptabilisés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de Conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 93 85 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et des charges afférents aux activités ordinaires de l'entité, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement de celles-ci.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et des charges afférents aux activités de financement et d'investissement dans des titres financiers. Il comprend également les dotations et reprises sur dépréciations d'actifs financiers et/ou pour risques et charges d'ordre financier.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif des activités courantes de l'entité.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Droits individuels à la formation

Les engagements de l'entreprise en matière de droits individuels à la formation figurent en engagements hors-bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 59 93 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros		31/01/2010	31/03/2011	31/03/2012	31/03/2013	31/03/2014
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	100 300	100 300	100 300	100 300	100 300
	Nombre d'actions ordinaires	10 030	10 030	10 030	10 030	10 030
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	59 284 577	69 936 485	63 832 017	67 219 706	68 302 175
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	2 238 634	3 109 558	3 001 549	2 293 667	2 384 122
	Impôts sur les bénéfices	453 687	685 746	553 172	351 155	335 303
	Participation des salariés	290 509	416 354	362 033	283 388	284 583
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	1 228 319	1 613 943	1 595 938	1 262 529	1 410 235
	Résultat distribué	1 003 000	1 003 000	1 200 591	1 262 529	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	149	200	208	165	176
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	122	161	159	126	141
	Dividende attribué	100	100	120	126	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	206	218	226	211	191
	Montant de la masse salariale	4 535 533	5 387 712	4 761 081	4 881 214	5 111 482
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 587 879	1 660 349	1 628 387	1 703 558	1 640 315

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 53 98 65 77
Mail : j.m.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Texte fiscal de référence

L'article 244 quater C du CGI prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés

Le CICE est comptabilisé dans les comptes annuels pour autant que l'entité ait versé des rémunérations éligibles au CICE.

Montant du CICE

Le montant du CICE inscrit dans les comptes de l'exercice clos s'élève à 205 519 €.

Le montant effectivement déduit de l'impôt est de 154 819 € au titre de l'année 2013.

Le montant acquis au titre de l'année 2014 est inscrit en produit à recevoir pour 50 700 €.

Mode de comptabilisation

L'entité a opté pour une comptabilisation du CICE en déduction des charges sociales.

Utilisation du CICE

Au cours de l'exercice, l'entité a affecté le CICE à l'amélioration de son fonds de roulement, l'acquisition d'immobilisations à hauteur de 469 K€, ainsi que le maintien de l'emploi compte tenu du contexte économique difficile.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 63 66 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Immobilisations Incorporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2014
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres	285 767		17 954			303 721
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	285 767		17 954			303 721

Frais d'établissement

	Valeur nette	% Taux amortis.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature).

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de fonds de commerce et de logiciels.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans. Fiscalement, ils peuvent être amortis sur 12 mois.

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

A compter de l'exercice ouvert au 1/1/2005, les dépenses engagées à l'occasion d'opérations qui conditionnent l'existence ou le développement de l'entité dans son ensemble mais dont le montant ne peut être rapporté à des productions de biens ou de services déterminées, suivent le traitement comptable suivant :

- les frais de constitution, de transformation, de premier établissement sont inscrits au compte de résultat ;
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission imputés sur les primes d'émission et de fusion et en cas d'insuffisance, ces frais sont comptabilisés en charges ;

Les frais d'établissement sont amortis selon un plan et dans un délai maximum de 5 ans.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 93 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/03/2014	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport Mali Technique	173 792	
TOTAL	173 792	

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 93 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Immobilisations Corporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2014
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Terrains	144 102					144 102
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	1 997 192					1 997 192
Instal technique, matériel outillage industriels	3 374 812		318 453			3 693 265
Instal., agencement, aménagement divers	3 941 175		45 396			3 986 571
Matériel de transport	8 905					8 905
Matériel de bureau, mobilier	480 112		60 454		3 235	537 331
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes			7 495			7 495
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 946 298		431 798		3 235	10 374 861

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de mēmenature) ;
- les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon les utilisations envisagées ;
- le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle des immobilisations corporelles : compte tenu de la nature des immobilisations et de l'état de connaissance à la date d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'a pu être déterminée.

Décomposition des immobilisations : Un examen des pratiques de l'entité permet les constatations suivantes :

- L'évolution rapide des technologies, des contraintes et pratiques commerciales entraîne une obsolescence rapide des biens ;
- Les décisions d'investissements résultent d'opportunités ou de contraintes externes qui ne s'inscrivent pas totalement dans une programmation pré-établie ;
- La décomposition par composants ne génère pas d'écarts significatifs.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 93 65 77
Mail : jm.cadren@bordauid.fr
N° SIREN : 423 476 514

Immobilisations Financières & Autres Actifs Financiers

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2014
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	5 823 924		6 098			5 830 021
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	980 422		13 152	5 808	12 752	975 014
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 804 345		19 250	5 808	12 752	6 805 035

Valeurs mobilières de placement à la date d'arrêt 1 384 316 (Valeur nette de dépréciation)

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Titres de placement

Les titres de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres de placement ne sont pas incorporés à leur coût d'acquisition et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

BORD AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 93 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2014
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres	103 150	10 726		113 876
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	103 150	10 726		113 876
Terrains	142 181	517		142 698
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 854 589	21 719		1 876 307
Instal technique, matériel outillage industriels	2 288 929	274 792		2 563 721
Autres Instal., agencement, aménagement divers	3 885 128	9 176		3 894 304
Matériel de transport	5 005	1 683		6 688
Matériel de bureau, mobilier	385 131	47 636	3 235	429 532
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 560 963	355 522	3 235	8 913 251

Amortissements des biens non décomposables : la période d'amortissement des biens non décomposables est fondée sur la durée d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables : la période d'amortissement des biens décomposables est fondée sur la durée d'utilisation. Le composant structure est amorti fiscalement sur la durée d'usage plus courte ; méthode conduisant à la constatation d'un amortissement dérogatoire.

Durée d'amortissement : les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement suivant le mode linéaire, exceptionnellement en dégressif pour certains matériels industriels, informatiques ou autres sur la base de durées d'utilisation suivante :

Terrains	Non amorti
Agencements Terrains	De 10 à 25 ans
Constructions et Agencements	De 10 à 30 ans
Matériel & outillage	De 3 à 12 ans
Agencements divers	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 1 à 10 ans

Composants de 2eme catégorie/provision pour grosses réparation : Quant ils peuvent être identifiés et évalués, ils font l'objet d'une provision pour grosses réparations.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC

Tél. : 05 56 99 66 77

Mail : jm.cadren@bordaudit.fr

N° SIREN : 423 476 514

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2014
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	8 091	8 013	6 184	9 920
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	8 091	8 013	6 184	9 920
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	152 845	20 675	16 000	157 520
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités	8 042		8 042	
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	160 887	20 675	24 042	157 520
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	8 168	3 909	8 168	3 909
	Autres	6 450		6 450	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	14 618	3 909	14 618	3 909
TOTAL GENERAL		183 596	32 596	44 844	171 348
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			24 584 8 013	30 618 14 226	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 93 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Provisions pour risques, Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

En application du règlement CRC 2000-06 sur les passifs, toute obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, fait l'objet d'une provision estimée avec une fiabilité suffisante.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées contiennent principalement les amortissements dérogatoires issus de la différence entre les amortissements admis au plan fiscal et ceux résultant de la dépréciation des immobilisations liés à la consommation de leurs avantages économiques.

La contrepartie des amortissements dérogatoires est inscrite en charges et produits exceptionnels.

Passif éventuel

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 93 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Dépréciations

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2014
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	8 168	3 909	8 168	3 909
Autres	6 450		6 450	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	14 618	3 909	14 618	3 909

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Immobilisations corporelles

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur, les actifs, éventuellement regroupés en fonction de leur affectation, font l'objet d'un test de dépréciation pour comparer leur valeur nette comptable à la valeur actuelle. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Si tel est le cas, la base amortissable est réduite à due concurrence modifiant de manière prospective le plan d'amortissement.

Immobilisations financières

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Stocks et en-cours

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 55 93 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	Brut au 31/03/2014	Dépréciations	Net au 31/03/2014	Net au 31/03/2013
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production - Biens				
En cours de production - Services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 560 941		6 560 941	6 751 169

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode : Premierentré, Premiersorti.

Les marchandises et autres approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition, en ce compris les rabais, remises et ristournes acquises.

Les coûts financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Le prix et les perspectives de vente sont pris en considération pour juger des éventuelles dépréciations des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure, pour autant que cela soit significatif.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 93 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Créances

Etat exprimé en euros		31/03/2014	1 an au plus	plus d'1 an
Actif Immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts		55 585		55 585
Autres immobilisations financières		919 428	51 512	867 916
Actif Circulant				
Clients douteux ou litigieux		4 419	4 419	
Autres créances clients		76 035	76 035	
Créances représentatives des titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		509	509	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée		62 398	62 398	
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers		50 700	50 700	
Groupe et associés		1 388 098	1 388 098	
Débiteurs divers		1 026 731	1 026 731	
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avances		285 495	285 495	
TOTAL DES CREANCES		3 869 400	2 945 898	923 502

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le cas échéant, ces créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances "Groupe & associés" représentent essentiellement diverses avances consenties à des sociétés du groupe dont HOLDINGDES VIGNES est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

BORD'AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
 Tél. : 05 56 88 65 77
 Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
 N° SIREN : 423 476 514

Dettes

Etat exprimé en euros	31/03/2014	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes Financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	66 671	66 671		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine	1 911 082	693 005	1 178 943	39 134
Emprunts et dettes financières divers	788 231	472 746	315 025	460
Groupe et associés	284 613	284 613		
Dettes d'Exploitation				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 496 092	4 496 092		
Personnel et comptes rattachés	988 319	988 319		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	570 618	570 618		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	86 817	86 817		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	787 931	787 931		
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 081	8 081		
Autres dettes	59 849	59 849		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	10 048 303	8 514 741	1 493 968	39 594

Les dettes "Groupe & associés" représentent essentiellement diverses avances reçues de sociétés du groupe dont HOLDING DES VIGNES est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 93 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Etat exprimé en euros

Charges à Payer

<u>Dettes Financières</u>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emp. dettes ets de crédit	5 146
Emprunts et dettes financières divers	39 612
<u>Dettes d'Exploitation</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	399 898
Dettes fiscales et sociales	2 019 013
<u>Autres dettes</u>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
	2 463 668

Produits à recevoir

<u>Actif Immobilisé</u>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	690
<u>Actif Circulant</u>	
Clients et comptes rattachés	7 610
Autres créances	554 885
	563 185

Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	285 495	
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
	285 495	

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/03/2014	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 030,00	10,0000	100 300,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		10 030,00	10,0000	100 300,00

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/03/2013	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/03/2014
Capital social	100 300				100 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	30 855				30 855
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	10 030				10 030
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	8 190 911	755			8 191 666
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 262 529	(1 262 529)		1 410 235	1 410 235
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	8 091			1 829	9 920
TOTAL	9 602 717	(1 261 774)		1 412 064	9 753 007

Date de l'assemblée générale 28/06/2013

Dividendes attribués 1 261 774

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 1 261 774

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 8 340 943

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 8 340 943

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 150 290

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC

Tél. : 05 56 93 65 77

Mail : jm.cadren@bordaudit.fr

N° SIREN : 423 476 514

Impôts sur les Bénéfices

L'entité est soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Les impositions comptabilisées le sont sous le régime de l'impôt exigible.

Aucune imposition différée, tant active que passive, n'est comptabilisée.

L'entité ne dispose d'aucune créance fiscale de report en arrière des déficits

La société fait partie d'un groupe fiscalement intégré. Au titre de la convention de répartition de l'impôt au sein du groupe, la société comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été taxée séparément.

Le poste impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés, calculée dans les conditions de droit commun, sous déduction :

- d'un crédit d'impôt apprentissage
- réduction d'impôt au titre du mécénat.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 93 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/03/2014	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 974 678	417 324	1 557 354
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(229 139)	(82 021)	(147 118)
RESULTAT COMPTABLE		1 745 538	335 303	1 410 235

(1) après retraitements fiscaux.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 58 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/03/2014

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Amortissements dérogatoires	9 920
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	9 920

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Organic	24 701
	Tascom	73 002
	Participation des salariés	112 874
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	210 577

Sont indiquées les bases fiscales conduisant soit à un accroissement soit à un allègement de la dette future d'impôts.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MÉRIGNAC
Tél. : 05 56 93 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/03/2014

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

31/03/2014

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	18	
	Professions intermédiaires	23	
	Employés	149	
	Ouvriers		
	TOTAL	191	

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 93 65 77
Mail : jm.cadten@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros	31/03/2014	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations		4 771 691	
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières		378 093	
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances		1 388 098	
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		180 484	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations		393 664	
Autres produits financiers		7 785	
Charges financières			
Charges financières		1 083	

BORDAUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Engagements envers le Personnel

Participation et Intéressement des Salariés

Sous cette rubrique, figurent les sommes attribuées aux salariés au titre de :

La participation des salariés pour	112874 €
L'intéressement des salariés pour	171709 €

Droit Individuel à la Formation - DIF

Les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 18464 heures.

Engagement de retraite & avantages similaires

Les engagements évalués comme décrits ci-dessous sont de 287639 €

Engagements de retraites et avantages similaires

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

L'entité utilise la dérogation prévue par la recommandation CNC 2003-R.01 pour les structures employant moins de 250 salariés.

L'estimation des engagements est donnée en ne retenant que les salariés âgés d'au moins 50 ans. Les autres engagements n'ont pas été pris en considération au regard de leur échéance lointaine (supérieure à 10 ans).

Pour les situations retenues, les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ volontaire à 67 ans ;
- taux de progression des salaires 0% ;
- charges sociales sur indemnités :
 - Cadres : 45 %
 - Non Cadres : 35 % ;
- pas d'actualisation financière ;
- probabilités de survie : table TPRV93 ;
- taux de turn-over :
 - Cadres : 0 % par an
 - Non Cadres : 0 % par an

Conformément aux options comptables offertes par la réglementation en la matière, aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de l'entreprise.

BORDAUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 53 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Engagements financiers

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Engagements donnés et reçus

Dans le cadre de sa participation au mouvement E.LECLERC, la société a donné sa garantie auprès de divers établissements de crédit pour des engagements souscrits par d'autres centres E.LECLERC.

La société a elle-même reçu la garantie d'autres centres E.LECLERC pour ses propres engagements financiers.
Ouverture de crédit non utilisée à la date de la clôture.

Concours bancaires garantis par des nantissements du fonds de commerce.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les dettes financières de la société sont garanties par des hypothèques, nantissements de titres ou du fonds de commerce et par des cautions apportées par d'autres centres E.Leclerc.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 95 63 57
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Résultat exceptionnel

<u>Nature</u>	<u>Charges</u> <u>Exceptionnelles</u>	<u>Produits</u> <u>Exceptionnels</u>
DOT/REP AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	8 013	6 184
PENALITES / REPRISES SUR PROVISIONS POUR PENALITES	8 042	8 042
AUTRES CHARGES ET PRODUITS	8	318
DEGREVEMENT SUR CONTENTIEUX		56 962

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 96 35 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Informations diverses

Entité consolidant les comptes de la société

HOLDING DES VIGNES SAS - SIREN 431 590 389

LIEU DIT LA GRUPPE

33 390 BLAYE

Honoraires versés au(x) commissaire(s) aux comptes

- Au titre de la mission de contrôle légal des comptes.....	16 508 €
- Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.....	€

Parties liées - Code du Commerce - R123-198-11°

Liste des transactions, au sens de l'article R. 123-199-1, effectuées par la société avec des parties liées lorsque celles-ci présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

Cette information n'est pas requise pour les transactions effectuées par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou entre ses filiales détenues en totalité

NEANT

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 88 63 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514